

DELIBERATION

COMMUNE DE MARCILLY LE CHATEL,

SEANCE DU 23 avril 2026 :

Présents : GOUBY Thierry, DUBREUIL Quentin, GEORGES Déborah, GUICHERD Jennifer, HENRI Delphine, JOUIN Nicolas, MACHABERT Rémi, MARTINS Angélique, MEYER Cindy PERRET Pierre, PORTAILLER Christian, ROCHIGNEUX Didier, ROYER Lysiane, TOURNEBIZE Marie-Thérèse, VAUCHE Joël.

Absents : Néant

Secrétaire de séance : MACHABERT Rémi

Objet : Désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales

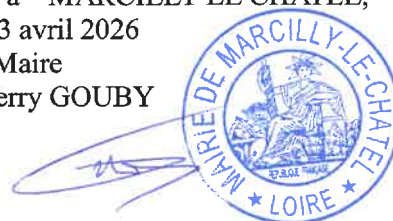
Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'à la suite des élections municipales exceptionnelles, il y a lieu de désigner les membres de la commission de contrôle des listes électorales. Pour les communes de + de 1000 hbts celle-ci doit être composée de cinq conseillers municipaux dont trois sont issus de la liste ayant obtenu le plus de sièges lors du dernier renouvellement et deux conseillers appartenant à l'autre liste. Ceux-ci sont pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission. Le conseil municipal après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré :

-désigne à l'unanimité:

Mme Cindy MEYER ; Mr Quentin DUBREUIL ; Mr Christian PORTAILLER ; Mme Marie-Thérèse TOURNEBIZE et Mr Rémi MACHABERT membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune de Marcilly le Châtel.

Ont signé au registre tous les membres présents.
Copie certifiée conforme

Fait à MARCILLY LE CHATEL,
le 23 avril 2026
Le Maire
Thierry GOUBY



Le secrétaire de séance,
Rémi MACHABERT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201345-20260423-2026-023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/04/2026
Publication : 29/04/2026